

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	Bouygues	Arrdt	8^{ème}
Nom de site	GEORGES V	Numéro	T10956
Adresse du site	17, avenue Georges V	Hauteur	R+8 (30.85m)
Bailleur de l'immeuble	Privé - Terreis Building AGV	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700MHz dans la 4G et 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non
Calendrier de suivi du dossier			
Date de validation de la version précédente du dossier			2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)			26/03/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)			26/04/2021
Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 700MHz (4G) et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 110° et 250°.		
Distance des ouvrants	5m et 20m en dessous de l'antenne	Vis-à-vis (25m)	R+6
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 0° < 5V/m - 110° < 4V/m - 250° < 5V/m 5G (3500) : 0° < 2V/m - 110° < 2V/m - 250° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	34.46m (azimut 0° et 250°) / 32.46m (azimut 110°)		
Incidence visuelle			
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 110° et 250°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.		
Intégration antennaire	Aucune modification		
Zone technique	Aucune modification		
Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :		
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Défavorable <input type="checkbox"/>
			Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche Baby Prestige	17 av George V	RDC	NON	10m	Inférieur à 1 V/m
Ecole The Bilingual Montessori	23 av George V	R+3	OUI	75m	Inférieur à 1 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 17 AVENUE GEORGE V 75008 PARIS- 8E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimuth 0°	Azimuth 110°	Azimuth 250°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 17 AVENUE GEORGE V 75008 PARIS- 8E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimuth 0°	Azimuth 110°	Azimuth 250°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.



Azimut 250°

b. Azimut 110°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté : Pas de modification visuelle



Etat projeté : Pas de modification visuelle



SANS CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 110° :



Azimut 250° :

